



Les Rapports d'activité 2003 du Groupe BANK OF AFRICA sont illustrés de photographies montrant l'Afrique d'hier et l'Afrique d'aujourd'hui ou... de demain. Les photographies anciennes sont issues notamment des collections de cartes postales de MM Philippe David et Georges Meurillon, réunies par l'association Image et Mémoire (I&M), dont le but est de sauvegarder ces vues qui représentent un réel patrimoine pour les générations à venir.

CÔTE D'IVOIRE - Abidjan : La Poste
Vue d' Abidjan au XXe siècle. Carte I&M

Le mot du Directeur Général



L'année 2003 restera dans les mémoires comme l'une des plus difficiles qu'ait connue la Côte d'Ivoire.

La crise politico-militaire débutée en septembre 2002 n'était toujours pas résolue à la fin de l'exercice 2003, même s'il était observé, en décembre 2003, une baisse très nette de la tension entre les différentes parties au conflit.

Malgré cet environnement peu propice, la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE (BOA-CÔTE D'IVOIRE), au prix d'une indispensable réorientation stratégique de sa politique d'offre de crédit et de sa stratégie de drainage de ressources, a réussi à progresser tant en taille qu'en productivité.

Le bilan de la Banque marque une hausse de 10,3%, dépassant fin décembre 2003 le seuil des 80 milliards de F CFA, grâce à une progression des ressources collectées de +9,5%, alors même que les liquidités du système bancaire ivoirien enregistraient une baisse historique de 7,2% au cours de la même période. Cette évolution a permis à la Banque d'atteindre 5,4% de part de marché en fin d'exercice sous revue, contre 4,6% un an auparavant.

L'excellente productivité de la Banque s'est à nouveau confirmée, comme en témoigne l'accroissement du produit net bancaire, de +10%. Cette poussée a été rendue possible par une légère baisse du coût des ressources et par une hausse sensible, de +20%, des produits sur opérations financières et des commissions.

Le résultat brut d'exploitation, avant dotations aux amortissements et créances douteuses, a ainsi pu s'apprécier de 9,1%, pour atteindre 2 656 millions de F CFA. Ce résultat, qui est à mettre en perspective avec la taille de la BOA-CÔTE D'IVOIRE, d'une part, et les événements dramatiques qui ont secoué le pays tout au long de l'exercice écoulé, d'autre part, peut être considéré comme très satisfaisant.

Toutefois, comme au cours de l'exercice 2002, la situation économique s'est encore détériorée, favorisant le délabrement des situations financières de nombreux opérateurs, et leurs défaillances à l'égard du système bancaire. Des provisions élevées ont été nécessaires pour couvrir les risques, dont une partie non négligeable est imputable directement aux faits de la guerre.

Cet effort, indispensable au maintien d'un portefeuille sain, a ainsi, pour la deuxième fois consécutive, obéré en quasi-totalité les résultats bénéficiaires.

Malgré tout, il conviendra de retenir que, dans un contexte exceptionnellement défavorable, les " fondamentaux " de la BOA-CÔTE D'IVOIRE ont progressé en même temps que se confirmaient la bonne notoriété et l'audience de la Banque. Ces atouts ont permis à celle-ci d'occuper une part plus importante au sein du système bancaire ivoirien et l'autorisent, pour l'exercice prochain, à profiter pleinement de la normalisation en vue

de la situation du pays et d'envisager ainsi de renouer avec une profitabilité à la mesure de son développement.

René FORMEY DE SAINT-LOUVENT

Directeur Général

Faits marquants

Au cours de l'année 2003

Janvier

- Ouverture au public de l'Agence du Boulevard de Marseille à Abidjan.

Mars

- Lancement de la carte privative de retrait SESAME.

Avril

- Participation à Madagascar aux Rencontres BANK OF AFRICA 2003 pour les cadres du Réseau.

Juin

- Franchissement du seuil des 5% de part de marché des ressources.

Juillet

- Participation au crédit consortial LOTENY TELECOM en tant que banque agent.

Août

- Lancement d'une campagne promotionnelle sur les prêts scolaires.

Septembre

- Participation à Bruxelles aux Rencontres BANK OF AFRICA 2003 pour les Administrateurs du Réseau.

Novembre

- Ouverture au public de l'Agence de San Pedro.
- Franchissement du seuil des 10 000 clients.

Décembre

- Adoption du Plan Triennal de Développement 2004-2006.

Chiffres clés

31/12/2003 — En millions de F CFA

Activité	
Dépôts *	60 549
Créances *	51 047

Résultat	
Produit Net Bancaire *	5 325
Charges de fonctionnement *	2 476
Résultat Brut d'Exploitation *	2 656
Résultat Net *	80
Coefficient d'exploitation (%)	50,1 %

Structure	
Total Bilan *	81 070
Fonds Propres après répartition *	3 135
Fonds Propres/Total Bilan (%)	3,9
Effectif moyen pendant l'exercice	92

Au 31/12/2003

(*) En millions de F CFA

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de 8 membres, est actuellement composé comme suit :

- M. Paul DERREUMAUX, Président
- BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN) représentée par M. François TANKPINOU, Administrateur
- CAURIS Investissement, représentée par M. Noël YAWO EKLO, Administrateur
- SIDAM, représentée par M. TIEMOKO KOFFI, Administrateur
- STAMVIE, représentée par M. François Xavier AKA ELLOH, Administrateur
- M. Ousmane DAOU (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH), Administrateur
- M. Léon NAKA, Administrateur
- M. Francis SUEUR, Administrateur

Répartition du capital

Au 31 décembre 2003, la répartition du capital s'établit comme suit :

AFRICAN FINANCIAL HOLDING	66,7 %
BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN)	11,2 %
Actionnaires nationaux	9,0 %
Société financière internationale (SFI)	3,8 %
Cauris investissement	5,0 %
Autres	4,3 %

Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2004 pour l'exercice social 2003.

Le cadre économique et financier de l'exercice 2004

L'environnement

international

En 2003, le taux de croissance de l'économie mondiale se situerait à 3,2% contre une réalisation de 3,0% en 2002.

Cette croissance a été différente entre les diverses régions du monde.

Les États-Unis et les pays émergents d'Asie ont conforté leur avance sur les autres économies industrialisées. Au Japon, une amélioration est attendue. Quant à la zone Euro, les chiffres divergent entre les pays malgré la mise en oeuvre de politiques censées répondre au respect des critères de convergences prévues par le Traité de Maastricht.

Aux États-Unis, le taux de croissance a atteint un niveau record au troisième trimestre : 8,2% en rythme annuel contre 3,3% au second trimestre, pour des prévisions initiales de 6%. Il s'agit de la croissance la plus forte jamais enregistrée depuis 1984. Tous les déterminants de l'économie y ont contribué, notamment la consommation et les investissements, particulièrement le logement et les équipements informatiques. Les dernières données, notamment sur la productivité, sont pour la plupart encourageantes et la prévision d'une croissance de 2,6% en 2003 contre 2,3% en 2002 semble réaliste.

Au Japon, une remontée spectaculaire de la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) a été observée en 2003. Les prévisions ont été révisées à la hausse et portées à 2%, contre 0,3% précédemment et une réalisation de 0,2% en 2002. Les exportations et la reprise des investissements des entreprises constituent les principaux moteurs de la croissance.

Dans la zone Euro, l'activité a stagné au premier semestre. L'appréciation de l'Euro a, comme à la fin de l'année 2002, pesé sur les échanges extérieurs et la croissance. Sur l'année 2003, le rythme de progression de l'activité économique a connu une décélération chiffrée à 0,5 %, contre 0,9 % en 2002.

En Asie, la croissance a été affectée par le fléchissement de la demande mondiale, la hausse du prix du pétrole et l'épidémie du Syndrome Respiratoire Aigu et Sévère (SRAS). Par contre, la baisse du Dollar, auquel les monnaies asiatiques sont arrimées, a soutenu les exportations. Pour l'année 2003, le taux de croissance du PIB en Asie s'établirait comme en 2002 à 6,4%.

En Afrique subsaharienne, hors Afrique du Sud et Nigéria, le taux de croissance s'établit à 3,1% en 2003, contre 3,0% en 2002. Le retour d'une bonne pluviométrie y a contribué. Depuis le début de l'année, les conditions monétaires et financières se sont globalement assouplies aux États-Unis et ont été stables dans la zone Euro. L'assouplissement des politiques monétaires a joué favorablement dans les deux zones. Depuis mars 2002, l'Euro ne cesse de s'apprécier vis à vis du Dollar. Ce mouvement ne s'est pas interrompu depuis les six derniers mois. En début juillet, la parité était 1,167 Dollar pour un Euro. Cette évolution contribue à freiner l'activité dans la zone Euro.

En Côte d'Ivoire, dans un contexte marqué par la persistance de la crise militaro-politique, le taux de croissance du PIB a été négatif pour la deuxième année consécutive. Il est estimé à -2,2% contre -1,6% en 2002, malgré le redressement de la production de cacao et la forte progression de l'extraction minière portée par la production pétrolière et surtout gazière.

La reprise économique est difficilement envisageable en l'absence de signaux forts, susceptibles de décrier sensiblement le climat social et de rétablir la confiance du secteur privé.

Les trois critères de convergence économique régionale, dont ceux relatifs au solde budgétaire de base et au solde courant extérieur hors dons, seraient respectés.

En ce qui concerne la production, **un regain d'activité du secteur primaire** devrait être enregistré en 2003, en rapport avec la progression de 3,0% attendue de la production de l'agriculture vivrière et du redressement de 0,9% de celle de l'agriculture d'exportation, tirée par la production de cacao. Celle-ci est estimée à 1 350 000 tonnes en 2003 contre 1 277 025 tonnes en 2002, soit une augmentation de 5,7%. Cette progression de la production du cacao devrait atténuer l'effet des baisses des productions de café et de coton.

Dans le secteur secondaire, excepté l'extraction minière dont la production serait en hausse de 63,8% en liaison avec la mise en exploitation de nouveaux gisements de pétrole, l'activité dans la plupart des autres branches enregistrerait une baisse.

En particulier, la production de l'industrie agro-alimentaire diminuerait de 3,9% du fait de la fragilisation du tissu industriel.

L'activité des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) reculerait de 6,1% contre 0,9% en 2002 en liaison avec le décalage dans la mise en oeuvre du programme de reconstruction.

Reflétant la morosité du climat des affaires et les difficultés de circulation des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire, **le repli de l'activité du secteur tertiaire s'est poursuivi en 2003.**

Au plan de la demande, la dépression de 2003 s'expliquerait par la dégradation des déterminants de la croissance. Ainsi, la consommation a régressé de 1,5% après un relèvement de 1,3% en 2002. Cette évolution serait en rapport avec la baisse du pouvoir d'achat des ménages due à la contraction des revenus agricoles, induite, en partie, par le repli des prix aux producteurs du cacao à partir du mois de juin 2003, l'aggravation de la précarité engendrée par la situation des déplacés de guerre et la dégradation de la situation des emplois dans le secteur privé.

Les investissements, après un redressement de 1,2% en 2002, ont également reculé de 5,3%, en raison essentiellement de la situation de crise qui ne rassure pas les

investisseurs privés, et de la baisse des investissements publics du fait de la partition du pays.

Quant au commerce extérieur, son évolution s'inscrit également en baisse, conséquence du repli des exportations de 3,4% contre 2,8% en 2002, malgré les performances des ventes de biens manufacturés, du cacao transformé et du pétrole brut. Le recul global des importations serait consécutif à la baisse des importations des biens intermédiaires, non compensée par la hausse des importations des biens de consommation et d'équipement.

Les répercussions des contre-performances dans l'industrie et la dégradation du climat des affaires continueraient encore d'affecter l'activité du commerce sous-régional, malgré la réouverture des frontières avec le Burkina en septembre ayant entraîné une timide reprise du trafic routier.

Les tensions inflationnistes se maintiennent du fait des difficultés d'approvisionnement nées de la situation de crise. En effet, en glissement annuel sur les dix premiers mois, l'inflation a été de 3,9%. Cette évolution résulte essentiellement des hausses de prix enregistrées au niveau des deux principaux types de consommation "Produits alimentaires, boissons, et tabac" et "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" qui ont connu des augmentations respectives de 5,9% et 6,9%. Pour toute l'année 2003, le taux d'inflation annuel moyen a été de 3,4% contre 3,1% en 2002.

Au niveau des finances publiques, les difficultés à mobiliser des ressources extérieures dans un contexte de suspension du programme conclu avec les institutions de Bretton Woods et l'exécution de dépenses extrabudgétaires ont contribué à accentuer les tensions de trésorerie. Il en résulte des difficultés à respecter le plan d'apurement des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs. Ainsi, en 2003, la situation des finances publiques aurait continué de se dégrader quand bien même les soldes budgétaires s'amélioreraient du fait de la forte réduction des dépenses par rapport aux recettes. En effet, la contraction simultanée des dépenses courantes et des dépenses en capital a favorisé l'amélioration du solde budgétaire hors dons, dont le déficit ressort à 1,5% du PIB contre 2,0% en 2002. Malgré la contraction de 40,4% des dons, le déficit du solde global serait de 1,2% du PIB en 2003 contre 1,5% en 2002.

Il convient de remarquer que les Autorités ont procédé à la réallocation de certains crédits budgétaires et à la régularisation des dépenses extrabudgétaires dans le cadre de la loi de finances rectificative 2003, adoptée par le Gouvernement à la fin de novembre 2003. L'élaboration de cette loi a été motivée par les promesses de décaissement des partenaires extérieurs, les ressources supplémentaires de 15 milliards de F CFA qui seront collectées à travers les emprunts obligataires (ou des bons de Trésor) sur le marché financier et les plus values de recettes de porte. Ces ressources, qui s'élèvent à 100,6 milliards de F CFA, devront permettre d'assurer en partie le financement du programme de démobilisation, désarmement et réinsertion (DDR) et ceux du programme de reconstruction et du programme d'urgence, couvrant notamment les secteurs de la santé et de l'éducation.

En ce qui concerne la situation des arriérés de paiement, des efforts sensibles ont été déployés en vue de leur apurement. Ainsi, il est prévu une réduction des arriérés à hauteur de 292 milliards de F CFA en 2003, dont 11 milliards de F CFA au titre des arriérés de paiement intérieurs et 281 milliards de F CFA au titre des arriérés extérieurs.

Dans le cadre de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), le point de décision, prévu précédemment pour 2002, n'est toujours pas atteint. Cette situation est liée à la suspension du programme conclu avec les institutions, suite aux événements intervenus le 19 septembre 2002. Le bénéfice des ressources de cette initiative est conditionné à la conclusion d'un nouveau programme de réforme économique et financière appuyé par les institutions de Bretton Woods.

La balance des paiements se solde par un excédent de 80,0 milliards de F CFA contre 559,4 milliards de F CFA en 2002.

Ce résultat découle d'une moindre performance du compte courant et d'une dégradation du compte de capital et d'opérations financières, qui ressort en déficit de 315,1 milliards de F CFA contre un excédent de 43,1 milliards de F CFA en 2002, en relation avec la faiblesse des mobilisations de ressources extérieures tant publiques que privées, due notamment à la crise socio-politique et à l'attentisme des investisseurs étrangers. En 2004, la balance des paiements dégagerait un excédent de 120,0 milliards de F CFA.

En 2003, la situation monétaire s'est caractérisée par une amélioration des avoirs extérieurs nets de 80,0 milliards de F CFA et un repli de 67,6 milliards de F CFA du crédit intérieur, en rapport avec une baisse de 55,9 milliards de F CFA des crédits à l'économie. La masse monétaire augmenterait de 1,2 % en 2003 pour s'établir à 2 437,9 milliards de F CFA.

Reflétant la tendance générale du marché, l'indice BRVM composite et l'indice BRVM 10 ont atteint à fin décembre 2003, 67,1 points et 76,0 points contre 71,4 points et 79,5 points à fin décembre 2002, soit une baisse respective de 6% et 4,4%. Cette tendance observée sur la période s'explique en partie par le climat des affaires peu favorable qui a poussé les investisseurs à vendre les titres qu'ils détenaient.

Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2004

La crise débutée à la fin du 3ème trimestre 2002, et non résolue à la fin de l'exercice 2003, pour dramatique qu'elle soit, n'a pas produit sur la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE (BOACÔTE D'IVOIRE) les effets dévastateurs que l'on aurait pu légitimement craindre.

La taille du bilan de la BOA-CÔTE D'IVOIRE s'est élevée à fin 2003 à 81 069 920 582 F CFA, **en hausse de 10,3%** par rapport au 31 décembre 2002.

La BOA-CÔTE D'IVOIRE a résisté à la tourmente, tout en progressant en terme de notoriété et de productivité.

Le niveau des dépôts collectés auprès de la clientèle a ainsi augmenté de +9%, dans un contexte baissier de l'ensemble des ressources du système bancaire ivoirien chiffré à -

7%.

Les objectifs fixés à 3,8% de part de marché, par le Plan Triennal de Développement (PTD) 2001-2003, ont été dépassés et la Banque a atteint 5,4% de l'ensemble du système bancaire national en termes de collecte de ressources de clientèle.

Cette performance a permis, outre un meilleur équilibre entre dépôts à vue et dépôts rémunérés, puisque, pour la première fois, ces derniers sont minoritaires, la couverture des engagements directs à hauteur de 125% de ceux-ci.

Longtemps incertaine, cette évolution n'est véritablement apparue qu'au cours du second semestre de l'exercice, en partie grâce à des efforts de marketing auxquels la BOA-CÔTE D'IVOIRE a eu recours pour la première fois.

La politique de la BOA-CÔTE D'IVOIRE en matière de positionnement de son activité crédit a été révisée pour tenir compte de la fragilisation croissante de la clientèle de petites et moyennes entreprises, très touchée par la crise. Des propositions couronnées de succès ont aussi été déployées à l'adresse des grands groupes nationaux et multinationaux, plus résistants, évoluant dans des secteurs encore porteurs, comme la téléphonie, et les matières premières exportées. Enfin, sous certaines conditions permettant de bien sécuriser ce type d'engagement, des " prêts scolarité " amortissables sur dix mois ont été proposés à la clientèle des particuliers.

L'évolution à la hausse des concours s'est produite au cours du dernier semestre, et s'est traduite, en fin d'exercice, par une croissance des engagements directs de +11,6%, soit 48 milliards de F CFA. Ce chiffre permet à la BOA-CÔTE D'IVOIRE d'occuper en fin d'année sous revue 5% de part de marché des emplois directs, en progression de 0,6% par rapport à l'exercice précédent.

Les difficiles conditions dans lesquelles l'activité bancaire a pu s'exercer n'ont pas eu d'incidence néfaste sur l'évolution des produits d'exploitation. Ceux-ci ont progressé de 429 millions de F CFA et atteignent 8 104 millions de F CFA.

Chiffrés à 7 812 millions de F CFA, **les produits issus des opérations avec la clientèle**, sous forme d'intérêts sur crédits ou de commissions, représentent 94% du total des produits, laissant une part marginale de 6% aux revenus des placements purement financiers. Cette répartition témoigne toujours d'une forte implication de la Banque dans le financement des opérateurs économiques.

Performance notable, les produits générés par les seules commissions se sont élevés à 1 598 millions de F CFA, chiffre en hausse de +12% par rapport aux prévisions établies.

Les charges d'exploitation ont atteint 5 256 millions de F CFA, en dépassement de 5,7% par rapport aux prévisions et de 4,0% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est à rapprocher de celle des produits - +429 millions de F CFA -, deux fois supérieure.

Elle est en totalité occasionnée par un gonflement de la masse salariale et des impôts et taxes y afférents, situation parfaitement normale en période d'embauche.

Les frais généraux, comme les charges bancaires, ont été quant à eux totalement maîtrisés.

Au mois de janvier 2003, malgré un environnement extrêmement défavorable, la BOA-CÔTE D'IVOIRE a pris le risque de procéder à l'ouverture de l'Agence du Boulevard de Marseille.

Cette initiative, hardie en de telles circonstances, a été bien accueillie par un public qui n'a pas tardé à manifester sa confiance dans l'institution. Un an après l'ouverture, cette agence comptait 1669 comptes et l'encours des dépôts collectés excédait le milliard de F CFA. Loin de s'essouffler, le rythme mensuel des nouvelles ouvertures de comptes demeure soutenu après un an de fonctionnement.

Au mois d'octobre dernier, au vu de l'amélioration de la situation dans le pays, l'Agence de San Pedro - la première en province de la BOA-CÔTE D'IVOIRE - a été ouverte au public. Cette implantation répond à l'attente d'une clientèle exportatrice.

Confirmant sa volonté d'offrir à un public élargi des prestations de qualité et des services nouveaux, la BOA-CÔTE D'IVOIRE a mis à la disposition de sa clientèle des distributeurs automatiques de billets, de la dernière génération.

Le développement de l'activité de la Banque, conjugué à une bonne maîtrise des charges d'exploitation, aura permis un résultat brut d'exploitation d'un excellent niveau : 2 656 millions de F CFA.

Le produit net bancaire, ressort à 5 325 millions de F CFA pour l'année 2003, en accroissement de +10,1% par rapport à l'exercice précédent.

La situation conflictuelle d'une gravité extrême qui a affecté la Côte d'Ivoire tout au long de l'exercice 2003 a engendré une sérieuse détérioration des comptes d'exploitation d'un nombre croissant de clients, situation qui s'est répercutée sur la qualité des risques de la Banque comme de l'ensemble du système bancaire.

Le bénéfice, après prise en compte d'une dotation aux amortissements de 192 523 705 F CFA et un solde de produits et charges exceptionnels négatif de 34 518 944 F CFA, ne s'élève plus qu'à 94 607 365 millions de F CFA, avant impôts sur les bénéfices.

Après paiement de ceux-ci, **le bénéfice net fiscal** est arrêté à 79 623 535 F CFA, que le Conseil d'Administration propose aux actionnaires de reporter dans sa totalité en réserves.

Les opportunités de croissance nées de la bonne notoriété de la Banque nécessitent un niveau suffisant des fonds propres qui avaient déjà été renforcés en 2002. Un nouvel effort de la part des actionnaires s'imposera en 2004 pour faire face aux nouveaux développements attendus par la BOA-CÔTE D'IVOIRE, parmi lesquels on citera en

particulier un ambitieux programme d'investissements lié à l'aménagement de guichets au sein de certains bureaux de la Poste de Côte d'Ivoire, avec laquelle une convention de partenariat a été conclue.

Cette stratégie répond au souci de voir la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE **occuper une place croissante au sein du système bancaire ivoirien**. Nous demeurons persuadés que cet objectif est partagé par l'ensemble des actionnaires dont le soutien n'a jamais fait défaut.

Il est d'autant mieux réalisable que la Banque peut compter sur un personnel motivé et compétent, qui a fait preuve, dans les moments les plus difficiles, de maturité et de cohésion, ce dont il doit être remercié.

Nous vous remercions pour votre attention.

Rapport des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2003.

Rapport général des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003 sur :

- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;
- le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE (BOA-CÔTE D'IVOIRE), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- le respect de la réglementation bancaire ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point présenté dans la note 2.1.8. de l'annexe aux comptes annuels, relative au préjudice subi par la BOA-CÔTE D'IVOIRE suite au vol perpétré dans les locaux de la Banque Centrale, le 28 août 2002.

Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, en application de la réglementation bancaire et conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Nous portons à votre connaissance les constatations suivantes :

- L'activité de contrôle interne est assurée au niveau de la BOA-CÔTE D'IVOIRE par le Contrôle Général qui est rattaché à la Direction Générale. Le Contrôle Général adresse à la Direction Générale des rapports sur l'exécution du planning des

contrôles, les anomalies relevées et sur l'avancement et l'application des recommandations.

- Les rapports périodiques sur le contrôle interne et sur la révision du portefeuille destinés à la Commission Bancaire ont été régulièrement établis.
- Le Contrôle Général a entrepris l'établissement de tableaux de bord permettant un meilleur suivi analytique de l'activité de la banque.

Cependant, les axes d'amélioration suivants ont été identifiés :

- Le Contrôle Général ne prévoit pas au cours de ses missions le contrôle du respect de la réglementation bancaire. Les circulaires N° 10-2000/CB du 23 juin 2000 et N° 01-2001/CB du 23 avril 2001 relatives respectivement à la réorganisation du contrôle interne dans les établissements de crédit et à l'amélioration du gouvernement d'entreprise recommandent que le contrôle interne veille à l'application de la réglementation bancaire au sein de l'établissement.
- La circulaire N° 01-2001/CB du 23 avril 2001 relative à l'amélioration du gouvernement d'entreprise recommande que la Banque dispose de procédures d'évaluation ou cotation des risques. Au sein de la BOA-CÔTE D'IVOIRE, cette prérogative est du ressort de la Direction de l'Exploitation qui a aussi la charge d'entretenir les relations commerciales.

À notre avis, ce cumul de tâches n'est pas de nature à garantir une analyse objective du risque du crédit.

Nous n'avons pas d'autre observation significative à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Respect de la réglementation bancaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous portons à votre attention les observations suivantes :

Le ratio " fonds propres sur risques " s'établit à 6,53 % au 31 décembre 2003 pour un minimum réglementaire fixé à 8 %.

Le coefficient de liquidité s'établit à 60,80 % au 31 décembre 2003 pour un minimum réglementaire de 75 %.

Le ratio de structure du portefeuille s'établit à 0,99 % au 31 décembre 2003 pour un minimum réglementaire fixé à 60 %.

La banque n'a pas déduit de ses fonds propres effectifs la provision exigée par la Commission Bancaire et non comptabilisée pour un montant de 100 millions de F CFA.

Cette demande de provision est relative à la créance enregistrée par la BOA-CÔTE D'IVOIRE suite au vol perpétré dans les locaux de la Banque Centrale, le 28 août 2002.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la BOA-CÔTE D'IVOIRE des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2003.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Abidjan, le 8 mars 2004

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUÉRARD
Armand Fandohan
Associé

ERNST & YOUNG
Christian Marmignon
Associé

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Établi en application de l'article 442 de l'acte uniforme Ohada du 17 avril 1997

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique du 17 avril 1997, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes entre la Banque et l'un des Administrateurs, Directeur Général ou Directeur Général adjoint, ou entre la BOA-CÔTE D'IVOIRE et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur (art. 438).

Cette réglementation ne porte pas sur les opérations courantes conclues à des conditions normales (art. 439).

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire du 25 juillet 1990, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

Conventions conclues au cours de l'exercice

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice.

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

- Au titre de l'article 440 de l'Acte Uniforme OHADA

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING

Emprunt accordé à la BOA-CÔTE D'IVOIRE et subordonné à la garantie de bonne fin des crédits en souffrance de BANORIENT SA et de BANORABE HOLDING SA, cédés à AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) pour 20 500 000 FRF, soit 2 050 millions de F CFA.

Au 31 décembre 2003, l'encours de cet emprunt subordonné s'élève à 1 600 millions de F CFA.

Avec la société AFH - SERVICES

La BOA-CÔTE D'IVOIRE a signé avec la société AFH - Services une convention d'assistance technique.

La charge supportée par la BOA-CÔTE D'IVOIRE durant l'exercice 2003 au titre de cette convention s'élève à 155,5 millions de F CFA HT.

Avec la société SCI OLYMPE

Contribution de la BOA-CÔTE D'IVOIRE au financement de la construction de son siège social.

Le solde du prêt consenti, préalablement enregistré en compte courant, s'élève à 638,7 millions de F CFA au 31 décembre 2003. Ce prêt n'est pas rémunéré.

Avec la société AFH-OCÉAN INDIEN

Contribution de la BOA-CÔTE D'IVOIRE à la participation de la holding AFH-OCÉAN INDIEN au capital de la BOAMADAGASCAR.

Le solde du prêt consenti de AFH-OCÉAN INDIEN, préalablement enregistré en compte courant, s'élève à 83,5 millions de F CFA dans les livres de BOA-CÔTE D'IVOIRE au 31 décembre 2003.

- Au titre de l'article n° 35 de la loi 90 018 du 27/07/1990

Les conventions citées au titre de l'article 35 de la loi 90-018 du 27 juillet 1990 ont été conclues dans des conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle et à ses correspondants.

Avec la société BOA-BENIN

Les modalités des conventions liant la BOA-CÔTE D'IVOIRE et la BOA-BENIN s'analysent comme suit :

- emprunts interbancaires : l'encours au 31 décembre 2003 est de 3 600 millions de F CFA et les charges d'intérêts constatées sur l'exercice s'élèvent à 239,1 millions de F CFA ;
- dépôt de garantie de 1 000 millions de F CFA : ce dépôt est rémunéré au taux de 5 % l'an et a abouti au versement de 50 millions de F CFA de charges d'intérêts ;
- prêts interbancaires au nombre de quatre accordés à la BOA-BENIN pour 2 600 millions de F CFA : ces prêts ont occasionné 130,7 millions de F CFA de produits d'intérêts et présentent un encours de 2 600 millions de F CFA au 31 décembre 2003 ;
- garantie à première demande à hauteur de 2 000 millions de F CFA dans le cadre des obligations émises par la BOA-BENIN;
- la commission est fixée à 0,5 % l'an ;
- prêt subordonné de 1 000 millions de F CFA consenti par la BOA-BENIN pour une durée de 5 ans et 6 mois et rémunéré au taux de 5,5 %. La charge supportée au titre de l'exercice 2003 s'élève à 55 millions de F CFA ;
- au 31 décembre 2003, le solde du compte courant bancaire de la BOA-BENIN dans les livres de la BOA-CÔTE D'IVOIRE est créditeur de 3 649,4 millions de F CFA.

Avec la société AFH

La société AFH a accordé une contre-garantie de 1 000 millions de F CFA à la BOA-CÔTE D'IVOIRE qui est adossée à la garantie de 2 000 millions de F CFA accordée par cette banque à la BOA-BENIN, dans le cadre de l'emprunt obligataire émis par celle-ci.

Avec la société BOA-NIGER

Le compte ordinaire ouvert par BOA-NIGER dans les livres de BOA-CÔTE D'IVOIRE présente un solde créditeur de 259,4 millions de F CFA à la clôture de l'exercice 2003.

Avec la société BOA-MALI

Un prêt interbancaire de 1 000 millions de F CFA a été accordé à la BOA-MALI. Il est rémunéré au taux de 8 % l'an et a engendré des produits d'intérêts pour 87,7 millions de F CFA au titre de l'exercice 2003.

Au 31 décembre 2003, le solde créditeur du compte courant bancaire de la BOA-MALI dans les livres de la BOA-CÔTE D'IVOIRE est de 172,1 millions de F CFA.

Avec la société BOA-SENEGAL

Le compte ordinaire ouvert par BOA-SENEGAL dans les livres de BOA-CÔTE D'IVOIRE présente un solde créditeur de 104,7 millions de F CFA à la clôture de l'exercice 2003.

Avec la société BOA-BURKINA FASO

Au 31 décembre 2003, le solde créditeur du compte courant bancaire de la BOA-BURKINA dans les livres de la BOA-CÔTE D'IVOIRE est de 480,9 millions de F CFA.

Abidjan, le 8 mars 2004

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUÉRARD
Armand Fandohan
Associé

ERNST & YOUNG
Christian Marmignon
Associé

Bilan

Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA).

Actif

Actif	Exercice 2002	Exercice 2003
Caisse	1 037 392 145	1 598 546 391
Créances interbancaires	16 056 027 195	14 939 536 933
• A vue	6 456 027 195	8 218 729 436
· Banque centrale	2 837 506 576	4 229 707 236
· Trésor public, CCP	15 969 834	
· Autres établissements de crédit	3 602 550 785	3 989 022 200
• A terme	9 600 000 000	6 720 807 497
Créances sur la clientèle	46 630 416 999	51 047 226 805
• Portefeuille d'effets commerciaux	6 897 338 406	6 788 792 060
· Crédits de campagne		
· Crédits ordinaires	6 897 338 406	6 788 792 060
• Comptes ordinaires débiteurs	24 339 293 112	25 807 450 973
• Autres concours à la clientèle	15 393 785 481	18 450 983 772
· Crédits de campagne	401 177 150	109 902 711
· Crédits ordinaires	14 992 608 331	18 341 081 061
• Affacturage		
Crédit-bail et opérations assimilées		
Titres de placement	2 594 524 110	3 702 000 000
Immobilisations financières	636 133 226	515 535 336
Immobilisations incorporelles	94 739 333	108 315 973
Immobilisations corporelles	2 213 794 602	2 277 577 663
Actionnaires et associés		
Autres actifs	3 795 092 005	4 761 651 181
Comptes d'ordre et divers	422 311 651	2 119 530 300
Ecart d'acquisition		
Total de l'actif	73 480 431 266	81 069 920 582

Hors Bilan	Exercice 2002	Exercice 2003
Engagements donnés	21 506 138 556	16101 979 548
• Engagements de financement	1 699 103 268	1 477 608 205
· En faveur d'établissements de crédit		
· En faveur de la clientèle	1 699 103 268	1 477 608 205
• Engagements de garantie	19 807 035 288	14 624 371 343
· D'ordre d'établissements de crédit	2 044 530 293	1 280 298 376
· D'ordre de la clientèle	17 762 504 995	13 344 072 967
• Engagements sur titres		

Passif

Passif	Exercice 2002	Exercice 2003
Dettes interbancaires	9 677 563 693	1 0 441 412 221
• A vue	4 096 713 693	4 814 172 221
· Trésor public, CCP		
· Autres établissements de crédit	4 096 713 693	4 814 172 221
• A terme	5 580 850 000	5 627 240 000
Dettes à l'égard de la clientèle	55 521 025 851	60 549 195 122
• Comptes d'épargne à vue	695 844 224	1 102 629 563
• Comptes d'épargne à terme		
• Bons de caisse	1 050 000 000	580 000 000
• Autres dettes à vue	22 170 813 766	29 066 422 563
• Autres dettes à terme	31 604 367 861	29 800 142 996
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	2 112 460 310	3 936 063 336
Comptes d'ordre et divers	508 115 086	410 145 158
Ecart d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	311 381	311 381
Provisions réglementées		
Fonds affectés	2 600 000 245	2 600 000 245
Fonds pour risques bancaires généraux	181 412 829	173 627 713
Capital	2 000 000 000	2 000 000 000

Primes liées au capital		
Réserves	853 484 205	856 880 736
Écarts de réévaluation		
Report à nouveau	3 414 129	22 661 135
Résultat de l'exercice	22 643 537	79 623 535
Total du passif	73 480 431 266	81 069 920 582

Hors bilan	Exercice 2002	Exercice 2003
Engagements reçus	24 596 782 320	46 887 795 921
• Engagements de financement		
· Reçus d'établissements de crédit		
• Engagements de garantie	24 596 782 320	46 887 795 921
· Reçus d'établissements de crédit	13 339 835 310	10 837 338 218
· Reçus de la clientèle	11 256 947 010	36 050 457 703
• Engagements sur titres		

Résultat

Comptes de résultat comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges

Charges	Exercice 2002	Exercice 2003
Intérêts et charges assimilées	2 706 650 067	2 627 832 834
• Sur dettes interbancaires	653 160 557	519 666 197
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	2 053 341 010	2 108 166 637
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées	148 500	
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	34 738 007	18 896 772
Charges sur opérations financières	70 651 986	133 300 698
• Charges sur titres de placement		
• Charges sur opérations de change	60 786 273	133 218 198
• Charges sur opérations de hors bilan	9 865 713	82 500
Charges diverses d'exploitation bancaire		73 000
Frais généraux d'exploitation	2 292 596 383	2 476 212 010
• Frais de personnel	721 961 894	825 656 628
• Autres frais généraux	1 570 634 489	1 650 555 382
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	110 358 894	192 523 705
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	2 272 477 583	2 527 032 368
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux		
Charges exceptionnelles	15 642 536	16 646 814
Pertes sur exercices antérieurs	136 863 210	176 399 347
Impôts sur les bénéfices	16 257 556	14 983 830
Bénéfice	643 537	79 623 535
Total des charges	7 678 879 759	8 263 524 913

Produits

Produits	Exercice 2002	Exercice 2003
Intérêts et produits assimilés	5 850 151 391	5 945 334 122
• Sur créances interbancaires	360 626 562	383 102 576
• Sur créances sur la clientèle	5 489 524 829	5 562 231 546
• Sur titres d'investissement		
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	1 020 822 797	1 233 032 982
Produits sur opérations financières	672 221 093	809 357 854
• Produits sur titres de placement	137 230 696	233 975 904
• Dividendes et produits assimilés	24 876 100	57 837 772
• Produits sur opérations de change	188 770 781	227 111 686
• Produits sur opérations de hors bilan	321 343 516	290 432 492
Produits divers d'exploitation bancaire		
Produits généraux d'exploitation	104 488 830	117 272 738
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations		
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux		
Produits exceptionnels	927 473	1 582 589
Profits sur exercices antérieurs	30 268 175	156 944 628
Pertes		
Total des produits	7 678 879 759	8 263 524 913

Produits & Charges

Produits & Charges	Exercice 2002	Exercice 2003
Intérêts et produits assimilés	5 850 151 391	5 594 334 122
• Sur créances interbancaires	360 626 562	383 102 576
• Sur créances sur la clientèle	5 489 524 829	5 562 231 546
• Autres intérêts et produits assimilés		

Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Intérêts et charges assimilées	2 706 650 067	2 627 832 834
• Sur dettes interbancaires	653 160 557	519 666 197
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	2 053 341 010	2 108 166 637
• Autres intérêts et charges assimilées	148 500	
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Marge d'intérêt	3 143 501 324	3 317 501 288
Produits de commissions	1 020 822 797	1 233 032 982
Charges de commissions	34 738 007	18 896 772
Résultat net des commissions	986 084 790	1 214 136 210
Résultat net sur		
• Opérations sur titres de placement	137 230 696	233 975 904
• Dividendes et opérations assimilées	24 876 100	57 837 772
• Opérations de change	127 984 508	93 893 488
• Opérations de hors bilan	311 477 803	290 349 992
Résultat net sur opérations financières	601 569 107	676 057 156
Autres produits d'exploitation bancaire	104 488 830	117 272 738
Autres charges d'exploitation bancaire		- 73 000
Autres produits d'exploitation non bancaire		
Autres charges d'exploitation non bancaire		
Frais généraux d'exploitation	-2 292 596 383	-2 476 212 010
• Frais de personnel	- 721 96 894	- 825 656 628
• Autres frais généraux	- 1 570 634 489	- 1 650 555 382
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	- 110 358 894	- 192 523 705
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations		
Résultat brut d'exploitation	2 432 688 774	2 656 158 677
Résultat net des corrections de valeur	- 2 272 477 583	- 2 527 032 368
Excédent net des dotations et reprises sur FRBG		
Résultat courant (avant impôt)	160 211 191	129 126 309
Résultat exceptionnel	- 14 715 063	- 15 064 225
Résultat sur exercices antérieurs	- 106 595 035	- 19 454 719

BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE

Rapport annuel - Exercice 2003

Impôts sur les bénéfices	- 16 257 556	- 14 983 830
Résultat net de l'exercice	22 643 537	79 623 535

Résolutions

Assemblée générale ordinaire du 21 mai 2004

Première résolution

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2003, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice 2003 se solde par un bénéfice de F CFA 79 623 535 après une dotation aux amortissements de F CFA 192 523 705 et après impôts sur les bénéfices de F CFA 14 983 830.

En outre l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission, et du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par l'Article 440 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), approuve sans réserve lesdits Rapports et les conventions qui y sont visées.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme établi cidessous de la totalité du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur.

	En F CFA
Résultat de l'exercice	79 623 535
Report à nouveau antérieur	22 661 135
Réserve légale	11 943 530
Nouveau report à nouveau	90 341 140

Troisième résolution

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extraits du présent procès-verbal constatant les délibérations, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales prescrites.

Annexes

1 Note sur les principes et méthodes comptables

1. Règles, méthodes et principes comptables

Le bilan et le compte de résultat de la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicables aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui est entré en vigueur depuis le 1er janvier 1996, ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire en Côte d'Ivoire.

1.1. Comptabilisation des produits et charges bancaires

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru au prorata temporis. Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

2. Méthodes et principes comptables appliqués par rubrique

2.1. Créances sur la clientèle

Conformément aux dispositions du plan comptable bancaire, les crédits à la clientèle sont ventilés suivant leur durée initiale définie comme suit :

Crédits à court terme	Inférieur à deux ans
Crédits à moyen terme	Entre deux et dix ans
Crédits à long terme	Supérieur à dix ans.

2.2. Provisions pour dépréciation des créances en souffrance

- Classification des créances en souffrance

Les crédits en souffrance comprennent les créances impayées ou immobilisées, les créances douteuses et litigieuses : Les créances impayées représentent les échéances impayées depuis 6 mois au plus et n'ayant pas fait l'objet de prorogation de terme ou de renouvellement.

Les créances immobilisées représentent les échéances impayées depuis 6 mois au plus et dont le remboursement, sans être compromis, ne peut être effectué par le débiteur en raison d'obstacles indépendants de sa volonté.

Les créances douteuses et litigieuses sont des créances présentant un risque probable ou certain de non recouvrement.

- Composition des créances douteuses et litigieuses

La BOA-CÔTE D'IVOIRE a changé de dénomination sociale en 1996 à la suite de la cession au profit du groupe AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) de 86% du capital de l'UBCI-BANAFRIQUE représentant la participation de la BANORABE. Les engagements en souffrance figurant à l'actif du bilan de BOA-CÔTE D'IVOIRE comprennent les créances

douteuses et litigieuses issues de l'ancienne gestion BANAFRIQUE ainsi que celles résultant de la nouvelle gestion de BOA- CÔTE D'IVOIRE.

- Règles de provisionnement des créances douteuses et litigieuses

Les créances en souffrance font l'objet d'une provision déterminée au cas par cas. L'instruction n° 94-05 du 16 août 1994 du plan comptable bancaire définit les règles minimales de provisionnement des risques en souffrance. Ces règles ont été modifiées à compter du 1er janvier 2000 par l'instruction n° 2000/01/RB du 1er janvier 2000.

2.3. Opérations en devises

Les positions de change sont évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués aux cours de change officiels en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de change latents ou définitifs, sont constatés à la fin de chaque période au compte de résultat en contrepartie des comptes de contrevaletur de position de change.

2.4. Comptabilisation des opérations d'encaissement

Les opérations d'encaissement pour lesquelles la Banque reçoit des valeurs (effets commerciaux, chèques, avis de prélèvement, titres et coupons) pour présentation au paiement, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, sont enregistrées conformément aux dispositions contenues dans les instructions n° 94-14 du 16 août 1994 du plan comptable bancaire.

Les opérations d'encaissement concernent les effets commerciaux escomptés, les valeurs reçues à l'encaissement avec crédit immédiat et les valeurs reçues à l'encaissement et non disponibles.

Conformément aux dispositions contenues dans les instructions n° 94-14 du 16 août 1994, les valeurs reçues à l'encaissement et non disponibles sont enregistrées dans des comptes de hors bilan.

2.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de développement informatique qui sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans.

2.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition selon le principe du coût historique. Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire, sur la base des taux suivants :

Matériel et outillage d'exploitation	10%
Mobilier d'exploitation	20%
Matériel de transport	33%
Matériel informatique	20%
Agencement, installations	10%

Matériel et mobilier de logement	10%
----------------------------------	-----

2.7. Provisions réglementées

Le montant de cette rubrique correspond à la provision spéciale pour risque afférent aux opérations de crédit à moyen et long terme dont la constitution est autorisée par l'article 6-III-C-F du Code Général des impôts. La Banque BOA-CÔTE D'IVOIRE a utilisé la faculté de comptabiliser cette provision depuis l'exercice clos le 31/12/1998.

Le montant de la dotation annuelle aux provisions fiscalement déductibles est limité à 5 % du bénéfice comptable et le montant global de la provision ne peut excéder 5 % du montant total de l'encours des crédits à long et moyen termes.

2.8. Titres de participation

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation par rapport à leur valeur intrinsèque correspondant à la quote-part de l'actif net détenue.

2 Observations sur le bilan

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/2002*		Au 31/12/2003*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	13 456	5 077	12 340	5 842
De 1 mois à 3 mois	2 600		2 600	
De 3 mois à 6 mois				
De 6 mois à 2 ans		500		3 600
De 2 ans à 5 ans		3 100		1 000
Plus de 5 ans		1 000		
Total	16 056	9 677	14 940	10 442

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Echéance	Au 31/12/2002*		Au 31/12/2003*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	26 593	30 295	30 794	42 687
De 1 mois à 3 mois	3 329	13 830	3 835	7 096
De 3 mois à 6 mois	1 549	6 322	2 463	5 449

De 6 mois à 2 ans	7 416	4 963	6 558	1 092
De 2 ans à 5 ans	3 192	111	3 530	4 225
Plus de 5 ans	137		598	
Créances en souffrance	4 414		3 270	
Total	46 630	55 521	51 048	60 549

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

En millions de F CFA

Echéance	Au 31/12/2002*		Au 31/12/2003*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	4 663	5 989	3 481	11 546
Entreprises privées	41 967	43 003	47 567	40 458
Sociétés d'état et établissements publics				
Etat et organismes assimilés		6 529		8 545
Total	46 630	55 521	51 048	60 549

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2002*	Au 31/12/2003*
Créances douteuses	9 208	9 520
Provisions pour dépréciation	-4 794	-6 250
Créances douteuses nettes	4 414	3 270

2.3 Immobilisations financières

* En millions F CFA

Participation	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		
				%
Dans les banques et établissements financiers				
• ACTIBOURSE S.A.	45	45	300	15 %
• BANK OF AFRICA - BENIN	190	190	6 000	3,2 %
• BANK OF AFRICA - SENEGAL	10	10	1 500	3 %
Sous total	245	245		
Dans les autres sociétés et sociétés immobilières				
• AISSA SARL	7	7	28	25 %

• AFH -Océan Indien	12	12	197	6 %
• SCI OLYMPE	90	90	200	45%
• AFH	50	50	10 167	1%
• SHBR	18	18	632	3%
• GROUPAMA-VIE	90	90	1 600	6%
Sous total	267	267		
Total participations	512	512		

2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2002*	Augmen- tations*	Diminu- tions*	Au 31/12/2003*
Immobilisations en cours	38		4	34
Immobilisations brutes	191	41		232
Amortissements cumulés	- 134	- 23		- 157
Total net	95			109

2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2002*	Augmen- tations*	Diminu- tions*	Au 31/12/2003*
Immobilisations brutes				
• Immobilisations en cours	1 814	35	448	1 401
• Immobilisations d'exploitation	1 100	652	16	1 736
• Immobilisations hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Amortissements				
• Immobilisations en cours				
• Immobilisations d'exploitation	- 701	- 174	- 16	- 859
• Immobilisations hors exploitation	- 701	- 174	- 16	- 859
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Total net	2 213			2 278

2.6 Autres Actifs/Passifs

2.6.1. Autres actifs

Nature	2002*	2003*
Débiteurs divers	984	510
Valeurs non imputées		
Valeurs à l'encaissement	2 482	2 797
Valeurs à rejeter en compensation	118	1 122
Dépôts et cautionnement	46	38
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	165	294
Total	3 795	4 761

2.6.2. Autres passifs

Nature	2002*	2003*
Dettes fiscales		
Dettes sociales		
Créditeurs divers	599	708
Dettes rattachées	521	412
Divers	993	2 813
Total	2 113	3 936

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	2002*	2003*
Charges comptabilisées d'avance	31	31
Produits à recevoir	212	132
Divers	179	1 956
Total	422	2 119

2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	2002*	2003*
Charges à payer	31	31
Produits perçus d'avance	212	132
Divers	179	1 956
Total	422	2 119

* En millions de F CFA

2.8 Provisions pour risques et charges

2.9 Capitaux propres

2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/2002*	Affectation résultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2003*
F.R.B.G.	159		- 7	151
Provision règlementées	23			23
Réserve légale	287	3		290
Réserves règlementées	3			3
Autres réserves	564			564
Capital social	2 000			2 000
Report à nouveau	3	20		23
Résultat 2000				-
Résultat 2001				-
Résultat 2002	23	- 23		-
Résultat 2003			80	80
Total	3 061	0	73	3 134

2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux *

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de FCFA, par année de dotation) :

2002	23
2000	11
2001	133
2002	- 32

2003	- 7
------	-----

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE s'élève à 2 000 millions de F CFA. Il est composé de 200 000 actions de 10 000 F CFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	66,7%
BOA-BENIN	11,2%
Entreprises Ivoiriennes	7,0%
Particuliers Ivoiriens	2,0%
SFI	3,8%
Particuliers étrangers	4,3%
Cauris investissement	5,0%

3 Engagements hors bilan

Nature	2002*	2003*
Engagements donnés	21 506	16 102
Engagements reçus	24 597	46 887

4 Observations sur le compte de résultat

4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	2002*	2003*
Sur créances interbancaires		
• A vue	88	164
• A terme	273	219
Sur créances de la clientèle		
• Créances commerciales	855	768
• Autres crédits à court terme	428	478
• Comptes ordinaires débiteurs	2 966	3 028
• Crédits à moyen terme	1 240	1 288
Total	5 850	5 945

4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	2002*	2003*
Sur dettes interbancaires		
• A vue	116	120
• A terme	537	400
Sur dettes à l'égard de la clientèle		
• A vue	35	2 067
• A terme	2 019	41
Total	2 707	2 628

4.3 Commissions

Nature	2002*	2003*
Commissions perçues (produits)		
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires		7
• Sur opérations avec la clientèle	1 021	1 226
Commissions versées (charges)	-35	
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	- 8	- 16
• Sur opérations avec la clientèle	- 27	- 2
Total	986	1 215

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

Nature	2002*	2003*
Salaires et traitements	614	691
charges sociales	108	134
Total	722	825

4.4.2. Autres frais généraux

Nature	2002*	2003*
Impôts, taxes et versements assimilés	165	187
Redevance de crédit bail	65	29
Loyers	203	249
Entretien et réparations	93	89

Primes d'assurance	58	57
Intermédiaires et honoraires	476	450
Publicité, publications et relations publiques	24	47
Déplacements, missions et réceptions	87	66
Frais postaux et frais de télécommunications	98	106
Achats non stockés de matières et fournitures	201	230
Jetons de présence	13	20
Moins values de cessions		
Autres frais généraux	88	120
Total	1 571	1 650

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	2002*	2003*
Dotations aux amortissements		
• Des immobilisations d'exploitation		
• Des immobilisations hors exploitation	110	193
Reprises		
Total	110	193

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	2002*	2003*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	2 423	3 109
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments d'actif	90	33
Dotations aux provisions pour risques et charges et pertes sur créances irrécouvrables		1 111
Reprises de provisions sur créances en souffrance	- 190	- 1 681
Reprises de provisions sur autres éléments	- 1	- 16
Reprises de provisions pour risques et charges	- 49	- 28
Récupérations sur créances amorties		
Total	2 273	2 528

5 Autres informations

5.1 Effectifs moyens

Catégories	2002*	2003*
Cadres expatriés	3	3
Cadres locaux	10	15
Gradés	34	43
Employés	6	20
Personnel non bancaire	4	3
Personnel temporaire	16	8
Total	73	92

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Nature	2002*	2003*
Actif		
Opérations de trésorerie		
• Billets et monnaies	131	207
• Correspondants bancaires	3 478	5 534
Valeurs à l'encaissement et divers		0
Passif		
Opérations de trésorerie		
• Correspondants bancaires	1 966	39
• Refinancements		
• Autres sommes dues		
Opérations avec la clientèle		
• Comptes ordinaires		29 066

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2003

Nature	Affectation (F CFA)
Bénéfice	79 623 535
Réserve légale	11 943 530
Report à nouveau antérieur	22 661 135

Nouveau report à nouveau

90 341 140

6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003
Capital en fin d'exercice					
• Capital social*	1 100	1 100	1 100	2 000	2 000
• Nombre d'actions ordinaires existantes	110 000	110 000	110 000	200 000	200 000
Opérations et résultats de l'exercice*					
• Chiffre d'affaires	4 048	4 997	5 586	7 677	8 264
• Bénéfice avant impôts, amort. et provisions	1 258	289	462	2 422	3 396
• Impôt sur les bénéfices	142	63	243	16	15
• Bénéfice après impôts, amort. et provisions	302	226	219	23	80
Résultats par actions **					
• Après impôts, avant amort. et provisions	10 150	2 629	4 201	12 027	16 905
• Après impôts, amort. et provisions	2 745	2 056	1 992	113	400
Personnel					
• Effectif moyen des salariés pendant l'exercice **	49	56	67	73	92
• Montant de la masse salariale de l'exercice*	458	523	538	706	770
• Sommes versées au titre des avantages sociaux*	25	25	27	16	74

* En millions de F CFA

** En F CFA

*** Permanents et temporaires